

Département :  
BAS-RHIN

## COMMUNE DE DACHSTEIN

Arrondissement :  
MOLSHEIM

### Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 16 décembre 2008

Sous la présidence de Monsieur Léon MOCKERS, Maire

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents  
ou représentés : 15

Convocation du  
11 décembre 2008

**Présents** : Béatrice MUNCH, François ZIRN, Jean-Baptiste BIBERIAN,  
Vincent MARTIN, Fabienne SIEGEL, Hélène PHILIPPE,  
Evelyne GRAUFFEL, Patrick LANG, Claudine NOCK,  
Roland WEIMANN, Nicole VIVIEN, Pascal FRITSCH,  
Christine GRUSSENMEYER, Christophe LENTZ

### 54-2/08 : CIMETIERES DE DACHSTEIN – ADOPTION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU** la réalisation du nouveau cimetière de DACHSTEIN,  
**VU** la nécessité de fixer des tarifs des concessions funéraires ;

**Sur proposition du Maire**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 14 voix pour et 1 abstention (Christine GRUSSENMEYER),**

**ADOpte** les tarifs des concessions funéraires du cimetière de  
DACHSTEIN de la façon suivante :

- Concession simple 15 ans : 100 euros
- Concession simple 30 ans : 200 euros
- Concession double 15 ans : 200 euros
- Concession double 30 ans : 400 euros
- Colombarium 15 ans : 400 euros
- Colombarium 30 ans : 800 euros

Suivent les signatures des membres présents,  
Pour extrait conforme  
DACHSTEIN, le 30 décembre 2008  
Le Maire  
Léon MOCKERS



*[Handwritten signature of Léon Mockers]*



Département :  
BAS-RHIN

Arrondissement :  
MOLSHEIM

## COMMUNE DE DACHSTEIN

### Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 30 mars 2009

Conseillers en fonction : 15

Sous la présidence de Monsieur Léon MOCKERS, Maire

Conseillers présents  
ou représentés : 15

Convocation du  
04 mars 2009

**Présents** : Béatrice MUNCH, François ZIRN, Jean-Baptiste BIBERIAN,  
Vincent MARTIN, Fabienne SIEGEL, Hélène PHILIPPE,  
Evelyne GRAUFFEL, Patrick LANG, Claudine NOCK,  
Roland WEIMANN, Nicole VIVIEN, Pascal FRITSCH,  
Christine GRUSSENMEYER, Christophe LENTZ <sup>le</sup>



### 21/09 : CIMETIERES DE DACHSTEIN – ADOPTION D’UN COMPLEMENT AUX TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

**VU** la délibération n°54-2/08 du 16 décembre 2008 relative aux tarifs  
des concessions funéraires,

**VU** la nécessité d'ajouter les tarifs de la mise en place de caveaux ;

**Sur proposition du Maire**  
**Après en avoir délibéré,**

**ADOPTE** les tarifs des caveaux du cimetière de DACHSTEIN de la façon  
suivante :

- Caveau simple 50 ans : 1000 euros

Suivent les signatures des membres présents,  
Pour extrait conforme  
DACHSTEIN, le 14 avril 2009  
Le Maire  
Léon MOCKERS

